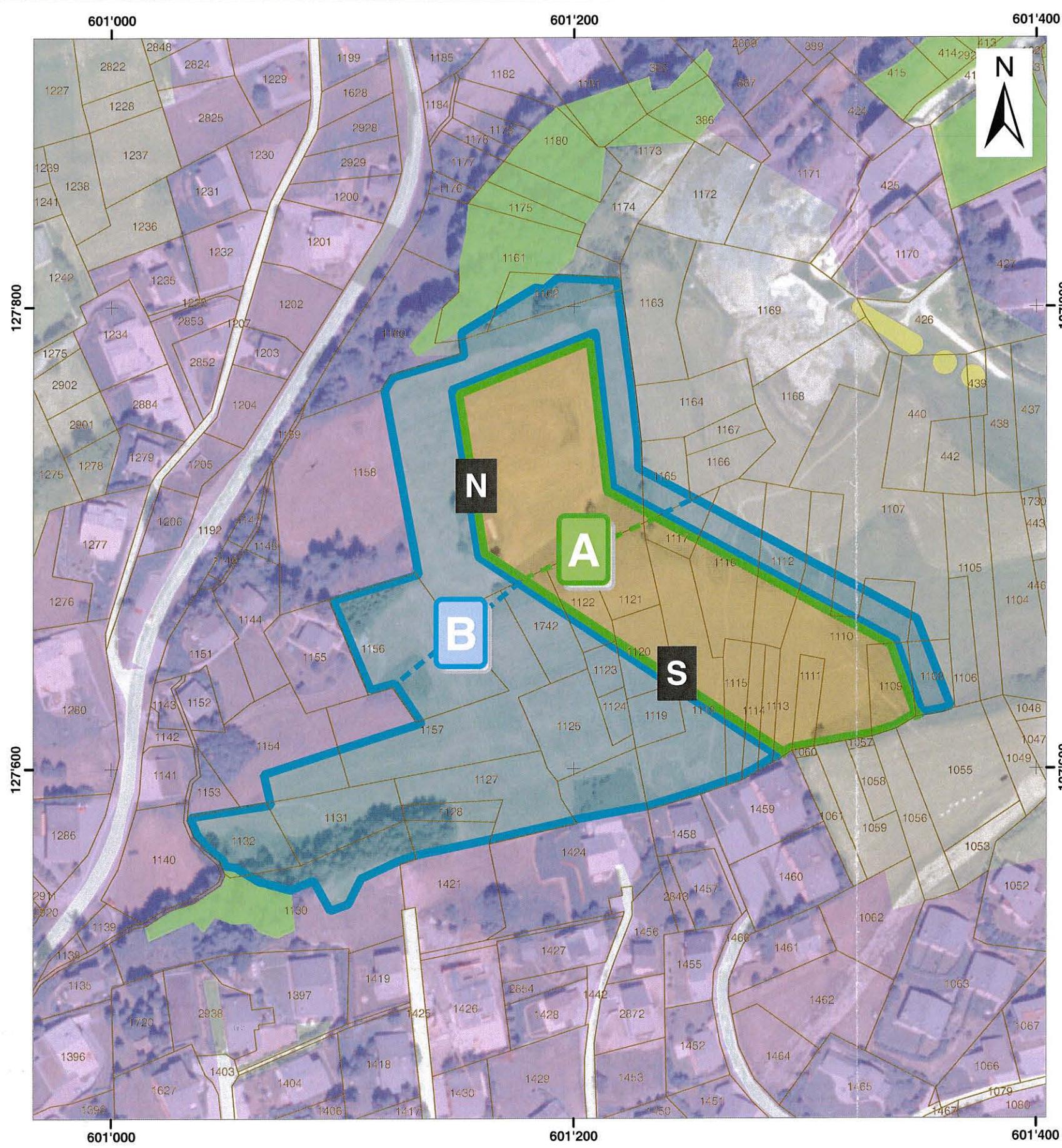




# Zone à aménager

Croquis accompagnant le cahier des charges

ME



## Légende

- Zone d'équipement public et touristique (12A)
- Zone destinée à la pratique des activités sportives et récréatives (11) et zone de constructions et d'installations publiques (12)
- Périmètre constructible
- Aire forestière
- N° Parcellaire 2011
- Golf : équipements actuels
- Secteur A
- Secteur d'implantation du complexe
- Secteur de constructions annexes
- N | S Parties Nord et Sud

Approuvé par l'Assemblée Primaire de Lens le : 12.12.2011

Le Président

Le Secrétaire

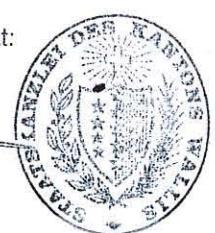
Homologué par le Conseil d'Etat le :

Le Président

Homologué par le Conseil d'Etat  
en séance du ..... - 2 OCT 2013

Droit de sceau: Fr. 200.-

L'atteste:  
Le chancelier d'Etat:



Echelle :

1:2'000

Mètres  
0 25 50 100